

OFFRE D'EMPLOI

Inspectrice ou inspecteur en bâtiment et en environnement

Les Municipalités de Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Denis-sur-Richelieu souhaitent combler un poste d'inspectrice ou inspecteur en bâtiment et en environnement. La candidate ou le candidat travaillera de concert avec ces deux municipalités, et ce, au sein d'équipes dynamiques ayant à cœur le service aux citoyens.

Sommaire des responsabilités :

Sous l'autorité des directions générales, la ou le titulaire de ce poste doit effectuer différents travaux d'inspection, en répondant aux demandes des citoyens, en émettant les permis et certificats et en collaborant à la rédaction de divers rapports de suivi des municipalités. À cette fin, elle ou il doit :

- Recevoir, analyser et émettre les permis et certificats en lien avec les règlements d'urbanisme des municipalités ;
- Renseigner les citoyens sur la réglementation municipale en vigueur ;
- Effectuer des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (en matière d'urbanisme et d'environnement) ;
- Émettre les avis d'infraction et agir à titre de témoin judiciaire en cas de poursuite;
- Produire les rapports et documents administratifs demandés ;
- Assister et animer les réunions du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité consultatif agricole des deux municipalités ; si besoin est ;
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes demandées par ses supérieurs Immédiats.

Qualification et exigences :

- Formation reconnue dans le domaine (Baccalauréat en urbanisme, technique d'aménagement et urbanisme) ;
- Posséder au moins deux (2) ans d'expérience pertinente ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Connaissance des logiciels de la suite Office et PG solutions (accès territoire) ;
- Bonne connaissance du code du bâtiment et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Sens de l'organisation du travail ;
- Efficacité, sens de l'initiative, respect des échéances et esprit d'équipe ;
- Doit posséder un véhicule pour les déplacements ;
- Membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEC), un atout

Conditions :

Poste permanent de 35 heures par semaine partagé entre les deux municipalités.
Salaire et conditions : taux horaire à discuter en fonction de l'expérience, à cela s'ajoute les avantages sociaux offerts par la municipalité pour les employés permanents.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 août 2020 à l'attention de:

Jonathan Lessard, directeur général
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu
129, avenue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, J0H 1K0,
par courriel : directeur@msdsr.com